



Recommandation 634 (1971)¹

Organisation d'un cinquième Séminaire sur le service volontaire international

Assemblée parlementaire

L'Assemblée,

1. Vu la [Recommandation 635 \(1971\)](#), sur la coopération au développement, et la [Résolution 478 \(1971\)](#), relative au 4e Séminaire sur le service volontaire international qui s'est tenu du 2 au 6 novembre 1970 à Strasbourg, ainsi que le rapport de sa commission des questions sociales et de la santé sur les débats et les conclusions de ce séminaire ([Doc. 2909](#)),
2. Recommande au Comité des Ministres :
 - a. d'appuyer l'organisation d'un 5e Séminaire sur le service volontaire international, à convoquer en 1972 sous les auspices de l'Assemblée Consultative ;
 - b. d'autoriser à cet effet le Secrétaire Général à fournir une assistance administrative et des facilités matérielles et, le cas échéant, d'inscrire les crédits nécessaires au budget de 1972.

1. Discussion par l'Assemblée le 26 janvier 1971 (27e séance) (voir [Doc. 2909](#), rapport de la commission des questions sociales et de la santé). Texte adopté par l'Assemblée le 25 janvier 2000 (2e séance).

